

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

**SÉANCE DU 10 AVRIL 2017**

❧❧❧

**Présents :**

M. Daniel LACRAMPE, Premier Adjoint, Président,  
M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX,  
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,  
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,  
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,  
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,  
Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,  
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON,  
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,  
M. Patrick MAILLET.

**Délégations de vote :**

M. Hervé LUCBEREILH donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.  
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.  
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Ing-On TORCAL.  
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.  
M. Francis MARQUES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.  
M. Bernard UTHURRY donne pouvoir à M. Jean-Etienne GAILLAT.

❧❧❧

**21 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CINEMA LE LUXOR**

Monsieur David CORBIN expose que le Cinéma le Luxor sollicite des financements publics dans le cadre de la loi n° 92-651 du 13 juillet 1992 relative à l'action des collectivités locales en faveur de la lecture publique et des salles de spectacles cinématographiques dite « Loi Sueur », qui autorise les collectivités locales à apporter des contributions à des exploitants indépendants de cinéma.

La somme de 25 000 € est attribuée pour accompagner le cinéma dans la poursuite et le développement de son activité à Oloron Sainte-Marie, notamment en faveur du jeune public, des scolaires, des personnes âgées, des étudiants et des chômeurs.

Les crédits sont prévus au Budget Primitif 2017.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat jointe en annexe.

Ainsi délibéré à OLLORON-Ste-MARIE, ledit jour 10 avril 2017.  
Suivent les signatures.-

Pour le Maire empêché,  
Le Premier Adjoint,

AFFICHE LE 18/04/2017



**Daniel LACRAMPE**

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 14/04/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 14/04/2017